



Mairie de
POMMERET
02.96.34.33.54
compta@mairiepommeret.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025-2026 (Élève hors commune - Une fiche par enfant)

RESTAURANT SCOLAIRE OUI ☐ NON ☐

GARDERIE PERISCOLAIRE OUI ☐ NON ☐

NOM et Prénom : Date de Naissance :

Nom de l'établissement scolaire : Classe (rentrée 2023) :

Parent 1	Parent 2
Nom : Prénom : Adresse : ☎ Fixe : ☎ Portable : ☎ Travail : Courriel N° CAF ou MSA :	Nom : Prénom : Adresse : ☎ Fixe : ☎ Portable : ☎ Travail : Courriel N° CAF ou MSA :

Règlement des factures : Parent 1 ☐ OU Parent 2 ☐

En cas de garde alternée préciser la semaine de garde : parent 1 _____ parent 2 _____

(En cas de garde alternée, seules les prestations de garderie pourront être réparties en fonction des semaines paires et impaires. Pour les prestations de cantine, les consommations seront divisées en deux)

Autre responsable légal

Nom ; adresse :

AUTORISATION DE SOINS D'URGENCE :

Nom et N° de tél du médecin traitant :

Remarques particulières :

Votre enfant souffre-t-il d'une allergie : ☐ Oui ☐ Non

Si Oui, Nature de l'allergie :

Préciser le traitement :

Personne à contacter en cas d'urgence et/ou autorisées à prendre l'enfant

Nom-Prénom	Qualité (grand-mère, oncle ...)	Téléphone fixe/portable	Contact en cas d'urgence Oui/non	Autorisation de prendre l'enfant Oui/non

Je soussigné :

Responsable de l'enfant (nom et prénom) :

☐ Autorise la Directrice de la Garderie Périscolaire Pom d'Api, à faire soigner ou à faire pratiquer les interventions d'extrême urgence

☐ Autorise le Responsable du restaurant scolaire à faire soigner ou à faire pratiquer les interventions d'extrême urgence

☐ A l'hôpital Yves Le Foll (Saint Briec) ☐ A l'hôpital Privé des Côtes d'Armor (Plérin)

(En cas d'urgence vitale les transports assurés par le SAMU et le SMUR se font obligatoirement vers l'hôpital Yves LE FOLL à Saint-Briec).

AUTORISATION DE TRANSPORT SUR LE TRAJET ECOLE / GARDERIE et GARDERIE / ECOLE

☐ J'autorise le personnel de la Garderie à assurer l'acheminement de mon enfant de la garderie vers l'école (le matin) et de l'école vers la garderie (le soir)

DROIT A L'IMAGE :

J'autorise les services de la mairie à faire paraître des photos de mon enfant

Oui ☐

Non ☐

INFORMATION FACTURATION SERVICES PERISCOLAIRES

CANTINE :

Repas enfant : 4.25 €

GARDERIE :

Matin : 2.13 €

Soir sans goûter : 2.13 €

Soir avec goûter : 2.70 €

Forfait sans goûter : 3.68 €

Forfait avec goûter : 4.27 €

Adresse mail pour l'inscription sur le Portail des Factures :

.....
A vous de créer votre espace après votre premier mois de consommations. Mode d'emploi disponible sur www.pommeret22.fr → rubrique services municipaux → services périscolaires)

☐ Je souhaite recevoir mes factures UNIQUEMENT en dématérialisation via le portail des factures. (= **aucun envoi postal ni par mail**)

☐ Je souhaite recevoir mes factures par voie postale.

☐ Je déclare avoir pris connaissance de la Charte des services périscolaires. (**Charte des services périscolaires téléchargeable sur le site internet de la mairie** ou disponible à l'accueil de la mairie)

A POMMERET, le

Signature des parents :

**Cette fiche d'inscription est à retourner en mairie avant
le 15 juillet 2025**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par les services de la commune aux fins de gestion et suivi des inscriptions et services périscolaires.

Ces informations sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de la rentrée scolaire. Au-delà de cette durée, ces données subiront un archivage intermédiaire avant d'être supprimées.

Les destinataires des données sont : le service Finances de la commune, le Maire, les directeurs et agents des services scolaires et périscolaires et les maires des communes dont les enfants sont scolarisés à Pommeret.

La commune de Pommeret pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Liberté modifiée, vous disposez des droits d'accès, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Maire, par courrier postal à cette adresse : mairie de POMMERET 1 rue de la mairie 22120 POMMERET ou par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr (ou le délégué de la protection des données est joignable).

Vous pouvez adresser toute réclamations auprès de la CNIL.